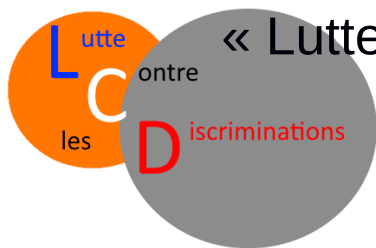


# Module

## « Lutte contre les discriminations »



Par Sophie de Abreu, Formatrice FLE / FLI

### Un objectif d'intégration

Mieux comprendre le territoire dans lequel on arrive, que ce soit pour s'installer à long terme ou de manière plus temporaire, est une nécessité pour les personnes (im)migrant. C'est également une nécessité pour le pays d'accueil afin de permettre à toutes et à tous de vivre ensemble, à travers la diversité de la population et dans une volonté d'égalité.

### Des connaissances et des compétences à acquérir

Les personnes (im)migrantes doivent, en tant qu'habitant.e.s sur le territoire français, acquérir peu à peu des connaissances sur la législation ainsi que des compétences sociales d'ouverture à l'autre telles que préconisées par le Cadre Européen Commun de Référence des Langues, afin notamment de respecter le droit et faire respecter leurs droits.

Selon le niveau de langue, les nouveaux savoirs et savoir-être visés peuvent être longs à acquérir. Il est donc important d'aborder la réflexion sur la diversité, l'égalité et les discriminations dès le début du parcours d'apprentissage de la langue-culture des nouvelles personnes arrivées en France et d'y revenir régulièrement par la suite.

Le module s'inscrit dans une logique d'apprentissage de la langue. Les participant.e.s sont donc amené.e.s à travailler les compétences linguistiques en même temps que les compétences socioculturelles liées à la thématique du module.

### Le module « Lutte contre les discriminations »

Ce module court aborde en 3 séances les notions abstraites que sont les stéréotypes, les a-priori et la discrimination de manière dynamique et accessible en impliquant personnellement les participant.e.s à travers la réflexion sur leurs propres a priori et par la création de traces écrites collectives et individuelles.

Le travail langagier s'appuie sur l'observation de documents à partir desquels les apprenants sont amenés à extraire de l'information, à affiner leur compréhension ainsi qu'à s'exprimer à l'oral et à l'écrit à hauteur de leurs compétences langagières. Les activités en petits groupes favorisent quant à elles l'interaction collaborative.

La première séance est consacrée aux notions de discrimination et de principe d'égalité qui sont abordées de manière progressive : tout d'abord à travers la diversité du groupe, ensuite en interrogeant les stéréotypes du groupe classe vis à vis de différents groupes sociaux pour élargir enfin la réflexion à la société française dans son ensemble.

Dans la deuxième et la troisième séance, les apprenant.e.s sont amené.e.s à passer et à corriger un examen blanc de type DELF A1 centré sur du contenu en rapport avec la LCD afin de mieux s'approprier les contenus tout en s'inscrivant dans la dynamique de la formation linguistique dans laquelle le module s'inscrit.

Un temps est également consacré lors de ces séances à une appropriation de quelques critères de discrimination et chacun.e est invité.e à se positionner afin de déclencher la parole (et parfois le débat).

Enfin, une information sur les points d'information juridique sur le territoire en cas de suspicion de cas de discrimination est apportée aux participant.e.s.



**SOPHIE DE ABREU**

Formatrice indépendante  
FLE / FLI  
Phonétique et didactique

Contact :  
06.95.70.55.42  
s2abr.eu@free.fr  
fr.linkedin.com/in/s2abr.eu

**SOPHIE DE ABREU**  
Formatrice indépendante



Français Langue  
Étrangère  
Public (im)migrant  
<http://kaleidoscope.s2abr.eu>



Phonétique  
et didactique  
FLE  
<http://phonfle.s2abr.eu>